

Bachelier en management du tourisme et des loisirs

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Espagnol II			
Code	ECTO2B19CLE	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Mathilde CUVELIER (mathilde.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité permet à l'étudiant de développer ses capacités de communication et de compréhension en espagnol dans la vie courante ainsi que dans des contextes professionnels (gestion hôtelière, tourisme et arts culinaires).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.1 Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires
 - 2.2 Défendre des dossiers, des projets, des produits, traiter les objections, conseiller la clientèle, négocier avec les différentes parties prenantes
 - 2.3 Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats
 - 2.4 Agir comme interface dans les relations en lien avec le projet dont il a la charge
 - 2.6 Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la formation, l'étudiant(e) sera capable de communiquer en espagnol dans la vie courante. Il/elle pourra également communiquer dans le contexte de l'hôtellerie, de la réception et du restaurant, tant avec des collègues que des clients dans les contextes d'accueil, de réservation, d'information, de gestion de plainte, etc. L'étudiant atteint le niveau B1 au terme de l'UE.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECTO2B19CLEA Approche touristique ESP II

72 h / 6 C

(opt.)

Contenu

-étude des éléments grammaticaux et syntaxiques permettant d'atteindre le niveau B1 et d'effectuer les tâches communicationnelles du niveau B1

- étude du vocabulaire (quotidien et du domaine touristique) permettant d'atteindre le niveau B1 et d'effectuer les

tâches communicationnelles listées dans les acquis d'apprentissage
- Développement de ses connaissances sur la culture des pays hispanophones

Démarches d'apprentissage

Cours en immersion, exercices interactifs en situation, jeux, compréhension à la lecture, compréhension à l'audition, exposés théoriques, cours magistral, exercices oraux et écrits, travail en groupe et en autonomie, participation active en classe, étude et travail à la maison

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi d'exercices individuels d'application

Auto-évaluation

Tests formatifs et certificatifs

Questions- réponses

Guidance personnalisée

Sources et références

M.ALONSO CUECA,R.PRIETO PRIETO, Embarque, Ed Edelsa, Madrid,2011

M.DE PRADA,M.BOVET,P. Marcé, Entorno turístico, Ed Edelsa, Madrid,2016

Notes de cours

Slides

Vidéos ELE

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Manuels avec accès digital:

M.DE PRADA,M.BOVET,P. Marcé, Entorno turístico, Ed Edelsa,Madrid,2016

M.ALONSO CUECA,R.PRIETO PRIETO,Embarque, Ed Edelsa,Madrid,2011

Slides

Vidéos et exercices d'auditions

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1, l'évaluation écrite représente 30%.

Au Q2, chaque étudiant devra préparer un travail oral en groupe, ces exposés auront lieu en classe et seront cotés. Ils compteront pour 10%. En fin de Q2, l'examen oral représente 30% et l'examen écrit représente 30% (totalité du Q2 = 70%).

Au Q3, l'examen oral représente 40% et l'examen écrit représente 60% (totalité du Q3 = 100%).

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée.

Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Les étudiants « diplômables » en janvier

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière			Trv	10		
Période d'évaluation	Eve	30	Exe + Exo	60	Exe + Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Les langues d'enseignement et d'évaluation sont l'espagnol et le français. La méthode pédagogique mettra tout de même l'accent sur la langue espagnole. Lors des différentes activités d'apprentissage réalisées en classe, il est attendu des étudiants qu'ils interagissent un maximum dans la langue cible.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).